

«On manque encore de grands mécènes»



Le mécénat privé, une des manifestations de la philanthropie, donne de l'oxygène à de nombreuses asbl sociales, mais aussi plus récemment, culturelles. Fondé en 1982 dans le sillage d'une nouvelle politique culturelle amorcée dans les années 1970 pour soutenir la création artistique indépendante, le [Fonds culturel national](#) (Focuna) en est un des piliers. Si son champ d'action a toujours pour raison d'être de soutenir la jeune garde et la mobilité des créatifs, ses missions ont évolué, notamment à la lumière des années culturelles européennes.

Pour Jo Kox, son président depuis trois ans, la création du Focuna a permis à plusieurs générations d'artistes de concevoir, produire, diffuser et partager leur travail, condition sine qua non d'une offre culturelle pléthorique et diversifiée: «Un de ses rôles phares est d'être un trait d'union entre le monde culturel et celui de l'entreprise, avec pour versant d'œuvrer à la visibilité du mécénat culturel. Si le financement d'associations actives sur le terrain social est bien ancré dans les mœurs, soutenir les artistes l'est beaucoup moins. Il y a encore beaucoup de sensibilisation à effectuer dans ce domaine.»

Relais privés

Si au départ, le Fonds comptait uniquement sur des subsides liés à une dotation de l'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte, il est aussi, depuis quelques années, habilité à recevoir des dons en nature ou en espèce. «Le Focuna sert aussi d'intermédiaire pour toutes les associations qui ne bénéficient pas ou de peu de financement public. Il perçoit des dons privés et les reverse. De la sorte, il leur permet de générer plus de ressources pour assurer leur survie.»

Pour mener à bien ses différentes missions de soutien aux artistes, plusieurs instruments sont à sa portée, dont une aide directe, une aide à la diffusion et à la promotion, et à l'exportation, mais aussi un système de bourses financées par des philanthropes privés. Les demandes peuvent se faire en ligne [via le site du Fonds](#), lettre de motivation et dossier complet à l'appui. Un comité d'experts bénévoles, dont Jo Kox, se charge de coordonner les transferts.

En septembre dernier, une nouvelle version du règlement grand-ducal fixait de nouvelles conditions pour pouvoir bénéficier de dons en espèce, ce qui ouvre de nouvelles perspectives pour les associations luxembourgeoises. «Le but de ce changement est bien de pousser ces dernières à faire des campagnes de récolte de fonds, ce qui n'est pas encore monnaie courante. Avant, chaque donateur devait individuellement demander la permission de faire un don, ce qui était lourd et peu incitatif. C'est désormais beaucoup plus simple.»

Les budgets culturels luxembourgeois ont légèrement diminué. On n'atteint plus le fameux 1% du PIB.

Jo Kox, président du Focuna

Les acteurs du monde artistique souhaitant profiter de rentrées complémentaires peuvent demander un agrément temporaire et opérer une campagne d'appel aux dons. Dès 50 euros, toute personne privée peut ainsi bénéficier d'une exemption fiscale. «Toute la question est de savoir jusqu'où on peut faire la promotion du mécénat privé», s'interroge Jo Kox. «L'État a besoin de plus d'impôts et les acteurs de la culture de financement, on navigue toujours entre deux eaux. Un constat doit être posé: les budgets culturels luxembourgeois ont légèrement diminué. On n'atteint plus le fameux 1% du PIB. Il nous faut une alternative. La nation en a besoin. C'est la culture qui fait la fierté d'un pays, ce ne sont pas ses comptes financiers.»

Montrer l'exemple

Également aux manettes du [Casino - Forum d'art contemporain](#) depuis une vingtaine

d'années [et jusqu'en mars 2016](#), Jo Kox a obtenu ledit agrément en 2014 afin d'étendre ses rentrées dans le cadre de son projet de transformation de l'espace culturel. «Il faut savoir qu'en moyenne, les établissements culturels subsidiés disposent d'entre 5 et 10% de ressources qui leurs sont propres grâce à leurs tickets, publications ou autres locations de salles. À cinq euros l'entrée, il faut être créatif.»

Flexible, le processus choisi par le Casino ne fixe pas de plafond maximum et peut aussi financer albums, saison théâtrale ou tournée musicale. «La palette est très variée. Il faut que l'idée soit déjà aboutie et construite. Dans le cas d'une tournée, par exemple, on aura besoin du planning, des lieux de concerts, etc.» Le collectif ou l'artiste doit aussi fournir au comité directeur un bilan et des comptes a posteriori. «À tout moment, nous pouvons être audités par la Cour des comptes, on doit pouvoir tout retracer.»

Une fois le volet administratif effectué, place à l'opération séduction à destination du grand public. L'objectif est bien d'inciter le citoyen à contribuer à son échelle à la vie culturelle. «Contrairement au crowdfunding, si le montant visé n'est pas atteint, la cagnotte n'est pas perdue. Tout montant sert à quelque chose.» Jusqu'à présent, sept structures du pays ont sauté le pas, dont le Mudam et les Archives nationales. «On avance pas à pas, mais on avance quand même. On manque encore de grands mécènes privés au Luxembourg qui pourraient en inspirer d'autres, un peu à l'image d'un François Pinault ou de Bernard Arnaud en France», affirme encore Jo Kox. «Il nous faudra encore une ou deux générations pour y parvenir et insuffler l'habitude. Je reste convaincu qu'un désengagement étatique de la culture comme aux USA serait une catastrophe».